

CTL du 7 juillet 2020

Ce premier CTL d'après confinement marque violemment la reprise du plan Darmanin dans le département. Pas moins de 7 points de l'ordre du jour concernent

la mise en œuvre du Nouveau Réseau de

Proximité et le regroupement de missions.

En préambule, La CGT, Solidaires et FO ont rappelé leur totale opposition au plan Darmanin. Pour nous, c'est toujours NON !



Mais pour le DDFIP, il en est tout autrement, car le calendrier peut être tenu avec quelques modifications mineures. Il faut adapter notre réseau. Voilà à quoi se résume le dialogue social !

Tout était donc plié d'avance ! Tous les arguments que nous pouvions développer n'auraient nullement convaincu le DDFIP que le NRP est mortel pour la DGFIP.

Sur le volet RH, principale source d'inquiétude des agents à 6 mois de l'éclatement des services, nous avons dû lourdement insister pour avoir des informations claires car pour les agents c'est le flou total malgré (ou à cause) les réunions d'information de la direction !

RH – Ressources Humaines

Le DDFIP a rappelé que la priorité absolue restait l'intérêt de l'administration.

Sur l'ensemble des restructurations, un mouvement d'initiative local sera créé au 1^{er} janvier 2021.

ALOA sera ouvert et mis à disposition de tous les agents du département pour déposer une demande de mutation locale fin septembre 2020 (publication des mouvements fin octobre). Tous les agents dont le service est restructuré, devront déposer une demande (même ceux qui veulent rester sur place ... quand il y a encore un service !). Ces agents ont **une priorité : celle de suivre leurs missions !**

Le point de départ est le service d'origine de l'agent (pas de « pot commun » des SIE et SIP Toulonnais). Mais, l'objectif de la direction étant de mettre un agent sur chaque chaise déplacée, elle s'accordera quelques souplesses. Ex : un contrôleur du SIP TE dont la mission est transférée à Hyères mais qui souhaiterait aller à La Seyne, verra sa demande examinée dans la limite des chaises disponibles.

Cependant, plus de 80 agents vont être impactés par les restructurations de la première vague du NRP.

Il se peut donc que des agents, après avoir déroulé toutes les règles de priorités, se voient affectés d'office sur un poste. Des surnombres pourront encore subsister mais sans commune mesure avec les pratiques antérieures car rappelez-vous que l'intérêt suprême reste celui de l'administration.

Alors, même si l'administration se veut rassurante en avançant le fait qu'environ 80 % des agents resteront sur Toulon, elle reconnaît aussi qu'il y aura des mécontents ! Ils se consoleront avec la prime ... ou pas !

Enfin, pour que les choses soient claires pour tout le monde, La CGT a demandé à la direction de préciser qui perdait son poste dans l'éventualité où toutes les chaises ne trouvent pas preneurs : Ce sera l'agent A, B ou C le plus jeune à l'ancienneté administrative du service restructuré.

SGC – Services de Gestion Comptable

Création des SGC de Toulon, Saint-Cyr et Hyères. Suppression des Trésoreries de Cuers, La Seyne, La Valette, Le Beausset, Le Lavandou, Ollioules et Solliès-Pont. Le DDFIP affirme qu'elles ne sont pas supprimées mais transformées en Point de Contact.. !

Concentration donc des services pour une industrialisation des tâches de gestion (back-office).

Le SGC Toulon serait installé dans des locaux place Besagne. Celui de Saint-Cyr dans ceux de l'ancienne trésorerie avec adjonction de nouveaux locaux. Et celui de Hyères, restera aussi dans les locaux de l'actuelle trésorerie.

CDL – Conseillers aux Décideurs Locaux

Le pendant du back-office, voilà le **VRP du Secteur Public Local** ! Le « vivier » est constitué par les actuels Trésoriers et Trésorières des services qui vont disparaître.

Le pilotage sera assuré par la Direction mais les CDL devront maintenir des liens étroits avec les responsables des SGC et les élus. Pas simple ! Ils devront bien sur conseiller les élus locaux mais surtout conquérir des territoires et des marchés (c'est pas une blague) !

Par exemple, ils devront promouvoir les SFACT qui ont tant de peine à se mettre en œuvre. En somme, être acteurs du démantèlement de notre administration.

SIP – Services des Impôts des Particuliers / SIE – Services des Impôts des Entreprises

La direction ne fusionne, ni n'explode les SIE et SIP de Toulon, elle réajuste leurs périmètres !

Après une première fusion qui n'est pas encore totalement digérée (dans tous les sens du terme), voilà le deuxième effet kiss-cool, avec à la clé des suppressions de postes pour un certain nombre d'agents.

Malgré les affirmations de la Direction, il va y avoir des problèmes d'espace en particulier à La Seyne sur Mer où 15 nouveaux emplois vont être implantés

Transfert des budgets M21 et M22

Là aussi, c'est l'industrialisation des tâches : concentration et spécialisation.

La trésorerie du **CHITS** (Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La Seyne) a vocation, à terme, à récupérer tous les budgets M21 des différentes trésoreries du département pour « coller » aux Groupements Hospitaliers de Territoire qui se mettent en place dans la fonction publique hospitalière.

Elle déménagera dans les locaux de l'actuelle trésorerie de La Valette, dont la surface augmentera du fait de la location de surface supplémentaires au 1^{er} étage.

Quant aux budgets M22 (la gestion des « isolés » qui se trouvent souvent dans les EHPAD), ils ont vocation à être regroupés à la **Paierie Départementale** qui déménagerait, elle aussi, place Besagne, dans des nouveaux locaux.

PC – Points de Contacts



Quel que soit le nom qu'on leur donne (Maison de Service Au Public, Maison France Service, espace France Service, ou autre), ces points de contacts ne sont que des services « Canada dry », pour reprendre l'expression d'un directeur, de nos services actuels de pleine compétence ! En affichant dans son NRP, plus 30 % d'offre de service en plus, Darmanin a séduit certains élus (il y a encore beaucoup de conventions qui ne sont pas signées!!). Mais la réalité est tout autre.

Le **PC Distanciel** est généralisé. Il suffit d'avoir sur un ordinateur dans une mairie, une MSAP, une MFS ou un FS, qu'un animateur vous oriente sur l'application « impôt.gouv » et le tour est joué, tout se faisant à distance (rdv ou visioconférence). Belgentier, Montauroux, Entrecarteaux et Correns ont ouvert le bal. Vont suivre Callas, Salernes, Pourrières, Le Val, Carcès, Comps-sur-Artuby et Le Pradet.

Quant aux **PC Présentiels**, aux dires de la direction, ce sont les anciennes trésoreries. Sauf qu'il n'y aura ni les agents, ni les locaux ! En effet, seule une présence ponctuelle d'un agent de SIP sera assurée dans les locaux de la mairie (ou autre) en fonction des besoins au Lavandou, Cuers, Solliès-Pont, La Valette et Ollioules. Selon le DDFIP l'utilisateur y trouvera son compte.

Horaires d'ouverture Toulon

Au motif d'une nécessaire harmonisation des horaires d'ouverture des sites de Saint-Bernard, Vert Coteau et la Cité, la direction décide une nouvelle réduction d'offre de nos services.

Alors que les publics sont différents, que personne ne sait ce que sera la campagne des avis (confinement et nouvelles mesures fiscales), que l'ouverture jusqu'à 13h peut poser des problèmes d'organisation des missions (certaines pouvant se chevaucher), que les agents de l'accueil de Toulon n'y sont pas favorables, pourquoi y avait-il urgence à modifier les horaires ?

La direction s'est justifiée sur le fait qu'il ne fallait pas redonner l'habitude aux usagers de revenir nous voir alors que la campagne IR s'est déroulée « à distance » ! Belle conception du service public.

Un vif débat s'est alors ouvert pour aboutir à la décision unilatérale du DDFIP d'ouvrir les services de 8h30 à 11h30 tous les jours à compter du 1^{er} septembre 2020.

Mais ce n'est que transitoire, puisqu'il a fixé une clause de revoyure sur des plages d'ouverture encore plus réduites mais plus accès sur des horaires débordants le cadre actuel (pause méridienne et fin d'après-midi) !

Sur tous ces points, le DDFIP a recueilli un vote CONTRE unanime de la part des syndicats.

Tableau de Bord de Veille Sociale

Beaucoup d'indicateurs (dont on ne nous communique qu'une partie), une analyse et des actions ciblées par la direction, hormis pour Var Amendes qui a fait l'objet d'un droit d'alerte (CQFD).

Aux écrêtements, congés maladies, fiches de signalement et autres indicateurs, la direction répond télétravail,, immobilier et informatique, APRV et RCT. Les agents apprécieront. Par contre, pas un mot des mouvements sociaux, nombreux en 2019, autour du plan Darmanin qui ont acté le rejet du NRP par les agents des finances publiques.

La seule préoccupation du DDFIP étant que quand la direction rémunère 100 agents, elle n'en dispose en réel qu'environ 80 (après déduction du temps partiel, maladie, congés, formation, ...)!

Formation Professionnelle

La formation a baissé en termes de volume d'heures, tout comme l'absentéisme.

Un Groupe de Projet Formation Professionnelle est créé pour « contractualiser » la formation professionnelle. Il faut que chacun s'engage véritablement dans le plan de formation local, que ce soit la direction, les formateurs mais aussi (et surtout) les stagiaires.

Questions diverses

- Fusion des SPF de Draguignan les 14 et 15 octobre 2020.
- Communication des mouvements locaux aux OS et réunions informelles
- Accueil des nouveaux en septembre prévu sur une autre journée que celle de la rentrée des classes
- Présence des vigiles dans les SIP/SIE : jusqu'au 10 juillet (état d'urgence) mais rappel si besoin
- Fusion PCE-PCRP à l'ouest envisagée après bilan de la fusion opérée à l'est
- Retour sur expérience sur la crise sanitaire entamée dans les réunions convoquées par la direction sur l'aire toulonnaise
- Point COVID-19 : le dispositif pour les personnes fragiles (télétravail ou ASA) est prolongé jusqu'au 31/08/2020 sans nécessité de produire un nouveau document. Tous les autres télétravailleurs ont du regagner leur poste de travail, seuls les « conventionnés » le poursuivent dans la quotité prévue dans la convention.

CTL 2^e convocation

Le CTL a été reconvoqué ce 17 juillet et en moins de 14 minutes, le DDFIP a validé son projet malgré le vote négatif des syndicats puisque « l'avis du CTL étant réputé recueilli » !

-

Ainsi, la DG le 18 juin, et la DDFIP le 7 juillet 2020, ont relancé les travaux du NRP contre le rejet des personnels et de leurs organisations syndicales !

Le NRP c'est la mort de notre réseau de services de proximité et de pleine compétence. C'est l'industrialisation de l'ensemble de nos tâches par la mise en place d'un front office et d'un back office. C'est la suppression de toutes les trésoreries. C'est la concentration des missions.

Le tout cela dans le cadre d'un recul sans précédent de nos droits et garanties et la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique (loi Dussopt) qui supprime les CAP de mouvement et de promotion !

NON à la loi DUSSOPT !
NON au plan DARMANIN !